



Phase 3 CD85

La phase 3, rue Mirville, débutera lundi 27 juin et ceci pour une durée de 6 semaines.

Pour rappel, le stationnement y sera interdit 24/24h. A défaut, les véhicules sont susceptibles d'être mis en fourrière.

Les riverains pourront sortir leurs véhicules avant 7h30 et regagner leur domicile après 17h30.

Pour la collecte des ordures ménagères, des points de collecte seront mis en place.

Une communication sera réalisée sur ce point.

Pour compléter l'information, durant les travaux de pavage des entrées charnières, il ne sera pas possible aux riverains d'accéder à leurs propriétés avec les véhicules pendant 72h (temps de séchage). La société informera les riverains au fur et à mesure de l'avancée des travaux, en mettant dans leurs boîtes aux lettres un papillon d'information indiquant la date de début des travaux afin de leur permettre de prendre toutes dispositions.

Pour mémoire, les parkings de la rue Richambre (Maison pour tous) et de la Marlière sont à disposition.